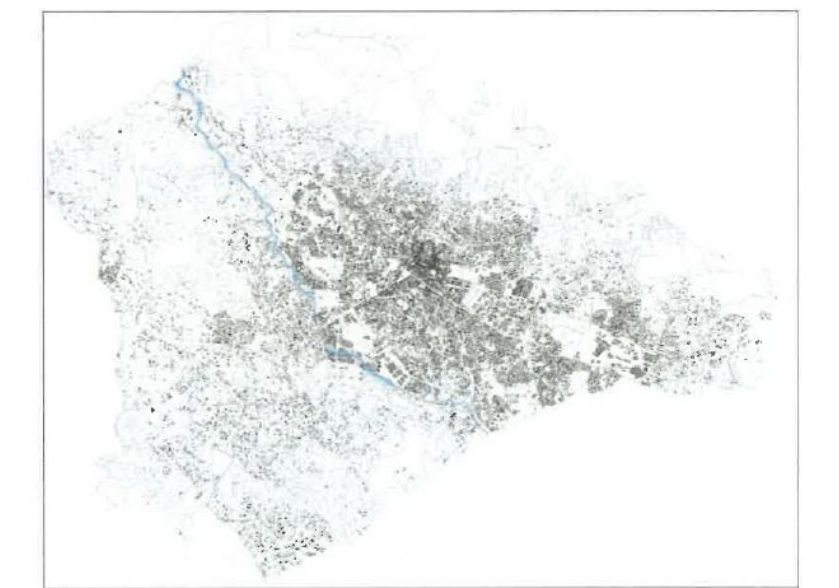




PLAN LOCAL D'URBANISME

5- ZONAGE DU PLU

PLANCHE n°1 - ÉCHELLE : 1/10 000




Approuvé par délibération du Conseil Municipal	15 mai 2017
Mise à jour n°1 par arrêté municipal	31 mai 2018
Approbation de la modification n°1 par délibération du Conseil Municipal	12 septembre 2018
Approbation de la modification simplifiée n°1 par délibération du Conseil Municipal	6 février 2019
Approbation de la modification n°2 par délibération du Conseil Municipal	17 juillet 2020
Approbation de la modification simplifiée n°2 par délibération du Conseil Municipal	28 septembre 2021
Mise à jour n°2 par arrêté municipal	11 avril 2022
Mise à jour n°3 par arrêté municipal	20 septembre 2022
Approbation de la mise en compatibilité n°1 par délibération du Conseil Municipal	21 septembre 2022
Mise à jour n°4 par arrêté municipal	01 juin 2023
Approbation de projet n°1 important mise en compatibilité du PLU par délibération du Conseil Municipal	15 novembre 2023

Dossier annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 15 novembre 2023

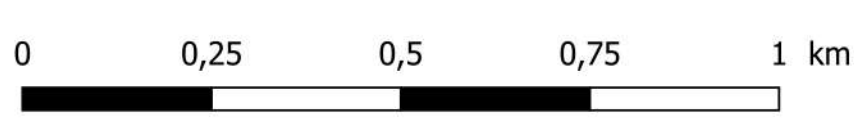
Le Maire

Richard STRAMBIO

NB : Les fonds de plan de présent document graphique ont été réalisés à l'aide de données cadastrales et géométriques et sont garantis par l'administrateur du système. Les éventuelles modifications les plus récentes ne sont pas prises en compte. Les divisions foncières, etc., peuvent ne pas être exactes en raison de l'absence de mise à jour.



- Limites de zone
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale et des services
- Linéaire commercial à protection renforcée
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Patrimoine à préserver
- Emplacement réservé
- Emplacement réservé pour mixité sociale
- Secteur de mixité sociale
- Périmètre de majoration de la hauteur pour des programmes de logements comportant du locatif social
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG)
- Espaces boisés classés
- Servitude de paysage
- Zone de danger afférente aux canalisations de gaz
- Périmètre du Plan de Préservation du Risque Inondation (se reporter au PPRI de la Nartuby)
- Périmètre de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine valant Site Patrimonial Remarquable (Se reporter à l'AVAP valant SPR)

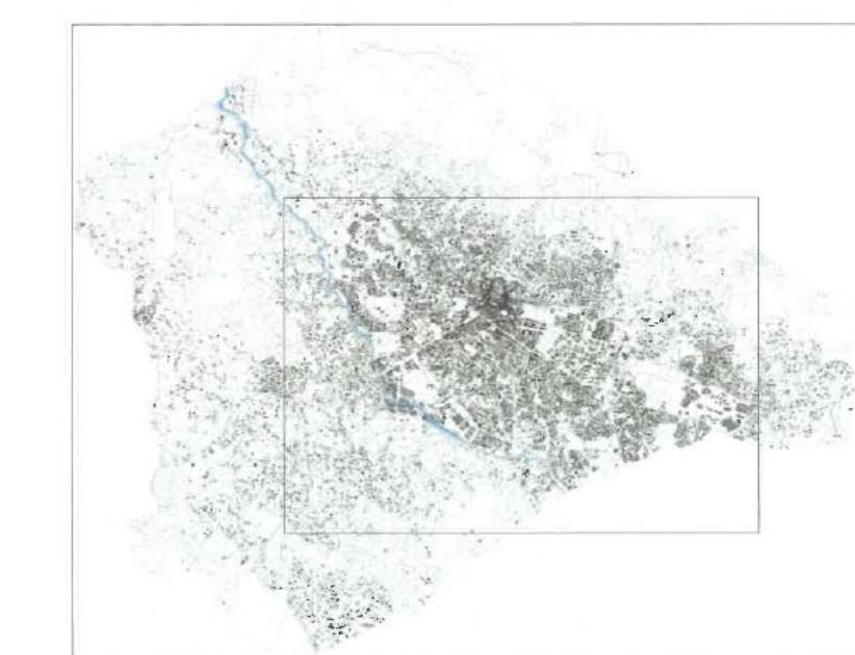




PLAN LOCAL D'URBANISME

5- ZONAGE DU PLU

PLANCHE n°2- ECHELLE : 1/5000




Approuvé par délibération du Conseil Municipal	15 mai 2017
Mis à jour n°1 par arrêté municipal	31 mai 2018
Approbation de la modification n°1 par délibération du Conseil Municipal	12 septembre 2018
Approbation de la modification simplifiée n°1 par délibération du Conseil Municipal	6 février 2019
Approbation de la modification n°2 par délibération du Conseil Municipal	17 juillet 2020
Approbation de la modification simplifiée n°2 par délibération du Conseil Municipal	28 septembre 2021
Mis à jour n°2 par arrêté municipal	31 mai 2022
Mis à jour n°3 par arrêté municipal	20 septembre 2022
Approbation de la mise en compatibilité n°1 par délibération du Conseil Municipal	21 septembre 2022
Mise à jour n°4 par arrêté municipal	01 juin 2023
Approbation de la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU par délibération du Conseil Municipal	15 novembre 2023

Dossier annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 15 novembre 2023

Le Maire

Richard STRAMBIO

NB: Les fonds de plan du présent document graphique ont été réalisés par des tiers. Les données sont actualisées et transmises par l'administration du cadastre. Les éventuelles modifications les plus récentes (nouvelles constructions, nouvelles fonctions, etc.) peuvent ne pas y figurer mais ne sauront engager la responsabilité de la commune de Draguignan.



- Limites de zone
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale et des services
- Linéaire commercial à protection renforcée
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Patrimoine à préserver
- Emplacement réservé
- Emplacement réservé pour mixité sociale
- Secteur de mixité sociale
- Périmètre de majoration de la hauteur pour des programmes de logements comportant du locatif social
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG)
- Espaces boisés classés
- Servitude de paysage
- Zone de danger afférente aux canalisations de gaz
- Périmètre du Plan de Préservation du Risque Inondation (se reporter au PPRi de la Nartuby)
- Périmètre de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine valant Site Patrimonial Remarquable (Se reporter à l'AVAP valant SPR)